Modalités de remboursement des frais de voyage - ONG Rendez-vous Saint-Laurent 13-14 juin 2006

Description	Montant
Description	accordé
REPAS des 13 et 14 juin	Couverts par le comité
	•
COUCHER	
Frais de séjour à l'hôtel (nuitée du 13 juin)* (excluant les	
dépenses personnelles)	Couvert par le comité
* Les frais de séjour à l'hôtel ne sont couverts que pour les	
participants demeurant à plus de 50 km du lieu de	
l'événement.	